



Le couloir de Gaza vers Israël au point de passage de Erez (2012). © Karl Schembri/Oxfam

# AU DELA DU CESSEZ-LE-FEU

## Mettre fin au blocus de Gaza

Le cessez-le-feu conclu entre le Hamas et le gouvernement israélien le 21 novembre 2012, qui fait suite à la récente escalade militaire à Gaza et dans le sud d'Israël, représente une opportunité sans précédent de mettre fin au cycle de la violence qui a touché trop de civils israéliens et palestiniens innocents. Dans l'accord sur le cessez-le-feu, les parties ont accepté de négocier l'ouverture des points de passage vers Gaza, de mettre un terme aux restrictions à la libre circulation des résidents, et aux tirs sur les populations dans les zones frontalières. Il présente donc une chance unique de lever une fois pour toutes le blocus de Gaza, qui a un impact dévastateur sur les vies et le bien-être de la population civile de Gaza, et le développement des Palestiniens.

Dans ce document d'information, Oxfam fournit des recommandations pratiques pour mieux protéger les civils des deux côtés contre la violence, et pour faire cesser la peine collective des 1,6 million de résidents de Gaza, tout en répondant aux préoccupations sécuritaires d'Israël. Ces éléments représentent des étapes nécessaires pour construire une paix durable dans la région et pour la création d'un Etat palestinien viable, aux côtés d'Israël.

# LES BESOINS ACTUELS A GAZA

*« Oui il y a une trêve, c'est évident, mais toutes les questions importantes pour nous... les postes frontières, les droits de pêche, les terres agricoles [à la frontière], doivent encore être négociées. »*

Jabr Qudeih, Directeur du bureau de Gaza, Ma'an Centre for Development, Gaza le 22 novembre 2012.

La récente escalade de violence dans la bande de Gaza et dans le sud d'Israël a causé la mort d'au moins 103 civils palestiniens et 4 civils israéliens. Plus de 1 200 Palestiniens et 224 Israéliens ont été blessés, la plupart étaient des civils. A Gaza, près de 2 000 maisons et 136 écoles ont été endommagées, ainsi que deux jardins d'enfants financés par Oxfam.<sup>1</sup> Ces événements interviennent seulement quatre ans après l'opération Plomb durci, qui avait causé la mort de 13 Israéliens et au moins 1 440 Palestiniens, dont la majorité étaient des civils, et a engendré entre 659,3 millions et 891,8 millions de dollars de dégâts aux infrastructures palestiniennes.<sup>2</sup>

Le cessez-le-feu conclu entre le gouvernement israélien et le Hamas le 21 novembre 2012 représente une opportunité sans précédent de mettre fin à ce cycle de la violence, et d'améliorer de manière significative la vie des Palestiniens et des Israéliens.

Alors que les termes précis de l'entente trouvée par le Hamas et le gouvernement israélien sont en cours de discussion, la population de Gaza va une fois de plus avoir besoin de l'aide internationale pour réparer les maisons, les écoles ainsi que les réseaux d'eau, et va nécessiter un soutien médical et psychosocial (Israël n'a pas demandé l'assistance de l'aide internationale pour venir en aide à ses citoyens et réparer ses infrastructures). Ces conséquences s'ajoutent à l'impact dévastateur du blocus de Gaza, imposé par le gouvernement israélien depuis plus de cinq ans. Avant même l'escalade militaire entre les deux parties, plus de 44% des familles palestiniennes vivant à Gaza étaient en situation d'insécurité alimentaire,<sup>3</sup> le taux de chômage des jeunes était d'environ 50%<sup>4</sup>, et 80% de la population recevait déjà de l'aide humanitaire.<sup>5</sup> Depuis le début du blocus en 2007, près de 60% des entreprises et des commerces de Gaza ont fermé, et 25% de ceux encore ouverts ont licencié 80% de leur personnel.<sup>6</sup>

De plus, environ 35% des terres agricoles de Gaza sont interdites d'accès à cause des restrictions imposées par le gouvernement israélien dans la « zone tampon » à l'intérieur de Gaza. Cette zone limite également l'accès à la mer. Les pêcheurs sont uniquement autorisés à pêcher jusqu'à 3 miles nautiques des côtes, alors que les accords d'Oslo leurs garantissent un accès à la mer jusqu'à 20 miles nautiques. Ces restrictions ont eu un impact dévastateur sur les moyens de subsistance, l'économie, et au final sur la pauvreté. Le maintien de la zone tampon a également eu un sévère impact sur la sécurité des civils. En 2011, 22 civils ont été tués et 213 ont été blessés.<sup>7</sup>

Malgré les engagements pris par le gouvernement israélien pour alléger le blocus, les marchandises entrant à Gaza par les points de passage sous contrôle israélien représentent désormais 40% des importations

d'avant le blocus. La vente de biens en provenance de Gaza sur les marchés traditionnels en Cisjordanie et en Israël reste interdite, et les exportations ne représentent que 2% à 3% des exportations d'avant juin 2007. Les déplacements entre la bande de Gaza, la Cisjordanie et Israël ne représentent que 1% de ceux du mois de septembre 2000. En 2000, les autorités israéliennes ont enregistré environ 500 000 sorties de Gaza vers Israël et la Cisjordanie chaque mois. Aujourd'hui 4000 sorties sont enregistrées.<sup>8</sup> Cela arrête le commerce, sépare les familles et empêche l'accès aux opportunités d'études et aux hôpitaux, ainsi qu'aux sites culturels et religieux.<sup>9</sup> La séparation territoriale entre la bande de Gaza et la Cisjordanie compromet également les perspectives de création d'un Etat palestinien viable, aux côtés d'Israël.

Oxfam condamne la violence à l'encontre des civils et appelle à une résolution globale du conflit, basée sur le droit international et à une solution à deux Etats. Oxfam a soutenu des activités à Gaza ces 15 dernières années, en aidant les organisations de la société civile dans le Territoire palestinien occupé (TPO) et en Israël à protéger les civils et à réduire la pauvreté, à renforcer les moyens de subsistance, et à augmenter l'accès à la nourriture, à l'eau, aux installations sanitaires, à l'éducation et à la santé.<sup>10</sup>

### **Le camp de Al Bureij**

Depuis quatre mois, beaucoup de personnes vivant dans le camp de Al Bureij n'ont plus accès à de l'eau épurée à cause du blocus. Les filtres à eau nécessaires pour la réparation de l'usine de dessalement d'eau voisine ont été retenus par les autorités israéliennes.

Le service des eaux des municipalités côtières (Coastal Municipalities Water Utility) de Gaza ne sait pas quand les filtres seront livrés et quand les réparations pourront avoir lieu. La population locale est obligée d'acheter de l'eau potable à des vendeurs privés. Cela coûte cher pour des familles vulnérables dont les ressources sont déjà insuffisantes.

Sans la levée du blocus, les ingénieurs craignent ne pas être en mesure de réparer les 535 000 dollars de dégâts causés aux réseaux d'eau et d'égouts lors de la dernière opération militaire israélienne.

Un des sites les plus endommagés se situe également à Al Bureij, où une frappe israélienne a touché un pont reliant les villes de Al Mughraqa et Al Nusirat. Ce bombardement a sérieusement endommagé la canalisation d'eau passant sous le pont, coupant l'approvisionnement en eau de 20 000 personnes vivant à proximité, qui dépendent désormais de l'eau acheminée par des citernes.

## **ISRAEL ET LE BLOCUS**

Le gouvernement israélien a soutenu que le blocus avait pour but d'isoler le Hamas et de faire cesser les tirs de roquettes sur Israël.<sup>11</sup> Gisha, une organisation israélienne des droits de l'Homme, a également rapporté que le blocus fait partie d'une « politique de séparation » qui vise à diviser les Palestiniens.<sup>12</sup> Séparer les Palestiniens vivant à Gaza de ceux vivant en Cisjordanie risque de rendre impossible une solution à deux Etats.

Avant même la récente escalade militaire, des experts militaires israéliens comme le major-général (de réserve) Natti Sharoni, président du Council for Peace and Security, reconnaissent clairement qu'un changement est nécessaire : « Israël doit reconnaître le besoin de lever la fermeture de Gaza, qui cause des dommages politiques et n'aide pas à compromettre le Hamas ou à empêcher la contrebande d'armes vers Gaza ». <sup>13</sup>

En plus des difficultés causées aux civils palestiniens par le blocus, l'escalade du mois de novembre à Gaza a montré que ce dernier n'a pas protégé les populations des deux côtés de manière efficace. D'après le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (UN OCHA), 327 Palestiniens et quatre Israéliens ont été tués, et 1 275 Palestiniens et 29 Israéliens blessés au cours d'incidents depuis la fin de l'opération Plomb durci en janvier 2009. <sup>14</sup>

En conséquence de la fermeture de Gaza <sup>15</sup> par le gouvernement israélien, les entreprises et les commerces palestiniens ont eu recours aux tunnels reliant Gaza à l'Égypte. Actuellement, 47% des biens destinés aux civils transitent par les tunnels. <sup>16</sup> L'ouverture des points de passage fournirait des alternatives économiques viables et plus sûres que les tunnels (par lesquelles transitent également les armes de contrebande), et offrirait de meilleures options pour surveiller les mouvements des biens entrant et sortant de Gaza.

De récents développements laissent à penser que la politique du gouvernement israélien sur Gaza commence à changer, ce qui représente une opportunité sans précédent pour la communauté internationale de mettre fin au blocus israélien de Gaza.

**Pour la première fois, lors des dernières négociations sur le cessez-le-feu, le gouvernement israélien est parvenu à une entente avec le Hamas, s'accordant sur : « ouvrir les points de passage et faciliter la circulation des personnes et des transferts de marchandises ». Qui plus est, Israël a accepté de ne pas : « restreindre la libre circulation des résidents », et ouvrir le feu sur les résidents dans la zone frontalière. Les procédures de mise en application seront examinées dans les 24 heures qui suivent le début du cessez-le-feu.**

Les informations du terrain et celles relayées par les médias suggèrent que le gouvernement israélien autorise d'ores et déjà certains fermiers à se rendre sur leurs terres proches de la clôture de sécurité entre Israël et Gaza, et laisse les pêcheurs palestiniens sortir en mer légèrement plus loin qu'avant <sup>17</sup>. A moins que les conditions soulignées dans l'accord de cessez-le-feu soient élaborées et mises en application dans le but d'ouvrir complètement les points de passage, les conditions de vie à Gaza ne pourront pas s'améliorer, pérennisant ainsi le risque de nouveaux cycles de violence.

# LES OBLIGATIONS DE METTRE FIN AU BLOCUS

Le Quatuor pour le Moyen-Orient, dont font partie l'ONU, l'UE, et les gouvernements américain et russe, a fait plusieurs déclarations appelant à une circulation des personnes et des marchandises entrant et sortant de Gaza sans entrave et inconditionnelle. Le président Obama a déclaré que le blocus était « insoutenable », et a mis en avant le besoin d'explorer de nouveaux mécanismes pour relancer le développement économique à Gaza, alors que le secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères William Hague a considéré l'échec du gouvernement israélien à lever le blocus comme « une tragédie ». Le gouvernement israélien a le droit et l'obligation de protéger ses citoyens, dans le respect des limites fixées par le droit international. Cependant, le Comité International de la Croix Rouge (CICR), ainsi que les Nations Unies, ont déclaré que le blocus de Gaza s'apparente à une « peine collective », et ont établi des obligations légales pour les Etats tiers en vertu du droit international.<sup>18</sup>

Les Etats membres de l'ONU n'ont pas réussi à transformer leurs paroles très fermes en actions, et n'ont pas respecté leurs obligations en vertu de la résolution 1860 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (2009) qui : « *Appelle* tous les États Membres à soutenir les efforts internationaux déployés pour améliorer la situation humanitaire et économique à Gaza » et « *Appelle* les États Membres à redoubler d'efforts pour fournir des arrangements et garanties à Gaza afin de maintenir un cessez-le-feu et un calme durables, et notamment de prévenir le trafic d'armes et de munitions et d'assurer la réouverture durable des points de passage sur la base de l'accord de 2005 réglant les déplacements et le passage entre l'Autorité palestinienne et Israël ». <sup>19</sup> Les conséquences de cet échec ont une fois de plus été visibles au cours de l'escalade militaire de novembre 2012, qui a eu des implications tragiques à la fois pour les Palestiniens et les Israéliens.

# LES MECANISMES POUR OUVRIR LES POINTS DE PASSAGE

La base d'un accord sur l'ouverture des points de passage entre Israël et la bande de Gaza est déjà incluse dans les accords d'Oslo, qui ont déclaré Gaza et la Cisjordanie comme appartenant à la même entité territoriale. Dans ces accords, le gouvernement israélien a accepté de fournir un « passage sûr » pour les populations et les marchandises entre Gaza et la Cisjordanie.<sup>20</sup> Les arrangements et les garanties pour l'ouverture des points de passage ont défini dans l'accord de 2005 sur les déplacements et l'accès (Agreement on Movement and Access, AMA), qui a permis aux points de passage de rester ouverts pendant plus d'un an.<sup>21</sup>

En vertu de l'accord sur les déplacements et l'accès et de son élaboration technique, le gouvernement israélien a accepté les principes et les standards pour un *fonctionnement continu* des points de passage, ce qui signifie que toute fermeture d'un seul point de passage répondrait à une menace à la sécurité claire, directe et exceptionnelle.<sup>22</sup> Le gouvernement israélien a également accepté, dans le cas d'un incident



de sécurité à un point de passage, que les marchandises et les personnes seraient réorientés vers d'autres points de passage, limitant ainsi les perturbations pour les civils palestiniens. Dans le but de soutenir l'AMA, le gouvernement américain a investi des millions de dollars dans des technologies de sécurité de pointe, acceptées par la Banque Mondiale,<sup>23</sup> USAID et le Quatuor, qui permettaient aux camions d'être scannés en quelques secondes et d'aller directement de Gaza en Cisjordanie sans être sujets à d'autres vérification de sécurité ou longues procédures<sup>24</sup>.

En 2005, quatre points de passage permettaient le transfert de marchandises de Gaza vers Israël et la Cisjordanie. Aujourd'hui, seul Kerem Shalom reste ouvert pour le fret. Un nouveau scanner financé par le gouvernement néerlandais a été récemment installé au point de passage de Kerem Shalom.<sup>25</sup> Cependant, avec une capacité de 450 camions par jour, Kerem Shalom ne serait pas en mesure de répondre à la demande si les tunnels étaient fermés ou si l'économie de Gaza était autorisée à se rétablir.<sup>26</sup> Le point de passage de Karni, qui peut traiter 750 camions par jour, a été fermé par le gouvernement israélien en 2011 et démolit au début 2012.<sup>27</sup>

L'AMA a également établi des mécanismes pour ouvrir le poste frontière de Rafah vers l'Égypte. Les observateurs de l'UE, faisant partie de la mission de l'UE d'assistance à la frontière (EUBAM), étaient chargés par l'AMA d'assurer les procédures d'inspection aux points de passage. Ces demandes ont été suivies. L'efficacité de l'EUBAM a été réduite par le mandat limité qui lui a été octroyé. La mission était uniquement chargée d'encadrer et d'inspecter les officiels palestiniens au point de passage. Les parties à l'AMA, le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne n'ont pas réussi à modifier l'AMA pour prendre en compte les nouvelles réalités sur le terrain, suite à la prise du pouvoir par le Hamas dans la bande de Gaza. En effet, pour que la mission soit efficace, elle aurait dû coopérer avec les autorités gazaouies.<sup>28</sup>

De manière générale, il est clair que l'accès vers et à partir de Gaza a peu de chance de s'améliorer sans les « arrangements et garanties »<sup>29</sup> nécessaires, ni des mesures pratiques prises par la communauté internationale visant à instaurer la confiance. Cela aurait des conséquences sur la pauvreté et les droits de l'Homme dans le Territoire palestinien occupé (TPO). Après l'annonce du cessez-le-feu entre le Hamas et le gouvernement israélien du 21 novembre 2012, la communauté internationale ne doit pas manquer cette opportunité de mettre fin au blocus de Gaza une fois pour toutes, et de relancer les perspectives de paix et de sécurité à la fois pour les Israéliens et les Palestiniens.

## RECOMMANDATIONS

Pour sécuriser de véritables améliorations dans la vie des Palestiniens et des Israéliens, la communauté internationale doit immédiatement :

- Faire pression sur toutes les parties pour qu'elles adhèrent aux accords et aux engagements existants, et respectent le droit international, y compris la résolution 1860 (2009). Elle doit tirer les leçons de l'échec de l'application de l'accord sur les déplacements et l'accès (2005) en **établissant des mécanismes**

**de résolution des conflits et des mécanismes de mise en œuvre des engagements, ainsi que des critères clairs pour évaluer les progrès réalisés par toutes les parties.**

- **Faire pression pour le déploiement d'une force internationale d'inspection, dotée des ressources suffisantes, dont le mandat lui permet de surveiller et sécuriser tous les points de passage**, dans le respect du droit international. Les observateurs devraient être basés à Gaza plutôt qu'en Israël.
- En se basant sur les engagements sur le cessez-le-feu entre le gouvernement israélien et le Hamas, et les récents progrès concernant l'allègement des restrictions, faire pression sur le gouvernement israélien pour **mettre fin immédiatement et définitivement au maintien militaire de la « zone tampon » terrestre et maritime et trouver des moyens alternatifs pour protéger sa frontière avec Gaza, qui ne portent pas atteinte aux civils**. Dans le cadre d'une mission de surveillance (voir ci-dessus), l'UE ou toute autre partie acceptable, pourraient également proposer de fournir une force d'inspection maritime déployée à Gaza pour faciliter l'accès des pêcheurs et préparer l'ouverture du futur port de Gaza.
- Dans le cadre de mesures plus larges pour ouvrir tous les points de passage et pour aider à normaliser la vie économique de Gaza, **mettre la priorité sur l'autorisation pour les biens commerciaux d'entrer dans la Bande de Gaza et d'en sortir librement**, idéalement en *reconstruisant* aussi le terminal de fret de Karni et, à terme, en construisant un nouveau port maritime. Cela nécessite d'autoriser l'importation de béton à Gaza via Israël, à destination des civils palestiniens, et comme une alternative aux tunnels. En coordination avec l'Autorité palestinienne, le Hamas, et les gouvernements égyptien et israélien, d'autres routes commerciales doivent être explorées via un poste frontière de Rafah agrandi. Cependant, **toute tentative d'agrandir Rafah ne doit en aucun cas faire minimiser la nécessité pour le gouvernement israélien d'ouvrir tous les postes frontières** (dont le poste reconstruit de Karni), dans la mesure où la plupart des marchés pour la production de Gaza sont en Israël et en Cisjordanie. Qui plus est, toute mesure prise pour la réouverture de Rafah ou l'agrandissement de ses infrastructures ne doit pouvoir compromettre la réconciliation intra palestinienne ou pérenniser une isolation plus forte de Gaza par rapport à la Cisjordanie.
- Réintroduire des mécanismes et principes proposés dans le cadre de la mise en application des accords d'Oslo et de l'AMA pour faciliter **la libre circulation des personnes** dans le Territoire palestinien occupé, dont le développement de systèmes de transit (par exemple en développant des réseaux de routes ou de bus sécurisés) entre la Cisjordanie et Gaza. Si nécessaire, les systèmes de transit pourraient être contrôlés par des tierces parties. La priorité devrait être accordée aux patients nécessitant des soins, aux étudiants, aux cas de réunification familiale et aux voyages d'affaires. Les refus de transit par le gouvernement israélien seront limités à des cas de sécurité exceptionnels et légitimes.

- Travailler avec tous les acteurs régionaux pertinents pour assurer qu'une inspection adéquate des tunnels entre l'Égypte et Gaza soit faite pour arrêter le trafic d'armes illégales, et faire pression sur toutes les parties pour qu'elles évitent de recourir à la violence, et qu'elles **protègent plus efficacement les civils palestiniens et israéliens** des tirs de roquettes et des frappes aériennes, en vertu du droit international.
- **Ouvrir un dialogue avec toutes les parties** au conflit, dont le Hamas, dans le cadre d'un accord inclusif visant à réviser et mettre en œuvre l'accord sur les déplacements et l'accès de 2005. L'ouverture des postes frontières pour les civils et les biens commerciaux est impérative pour réduire la pauvreté et pour le respect des droits de l'Homme, et ne doit, en aucun cas, être contingente à une réconciliation entre le Fatah et le Hamas (même celle-ci est cruciale), ou bien à la reprise de discussions formelles et des négociations de paix entre l'Autorité palestinienne et le gouvernement israélien.



# NOTES

- <sup>1</sup> Dernières statistiques de OCHA, 22 Novembre 2012. <http://www.ochaopt.org/gazaesc.aspx>. La majorité des bâtiments ont reçu des dommages légers, et 298 ont été sévèrement endommagés ou détruits. Les données sur les écoles sont des estimations prudentes fournies par le Cluster Education au 26 novembre 2012.
- <sup>2</sup> La première estimation est issue du « Final Report: Damage Assessment and Needs Identification in the Gaza Strip » d'EUNIDA, écrit pour la Commission Européenne, mars 2009, p12. [http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/country-cooperation/occupied\\_palestinian\\_territory/tim/documents/final\\_report\\_version6\\_t1.pdf](http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/country-cooperation/occupied_palestinian_territory/tim/documents/final_report_version6_t1.pdf) (en anglais)
- La seconde estimation provient de l'Autorité Palestinienne (en collaboration avec la Banque Mondiale, la Commission Européenne, des agences de l'ONU et des organisations de la société civile), « Gaza Early Recovery and Reconstruction Plan », mars 2009. <http://www.undp.ps/en/focusareas/crisis/paermar09.pdf> (en anglais)
- Les estimations varient à cause des différentes méthodes d'évaluation pour certains secteurs (voir p12 du rapport EUNIDA)
- <sup>3</sup> Le taux d'insécurité alimentaire à Gaza est plus élevé qu'en Cisjordanie. Le taux de 2011 a diminué par rapport aux 60% enregistrés après l'opération Plomb durci. Programme Alimentaire Mondial (2012) « Socio-Economic and Food Security Survey: West Bank and Gaza Strip, occupied Palestinian territory 2011 », [http://unispal.un.org/pdfs/FAO\\_SocioEconFoodSecSurvey.pdf](http://unispal.un.org/pdfs/FAO_SocioEconFoodSecSurvey.pdf) (en anglais)
- <sup>4</sup> Le taux de chômage des jeunes atteignait 45% durant la première moitié de l'année 2012. OCHA (2012), « The Monthly Humanitarian Monitor September 2012 ». <http://www.ochaopt.org/reports.aspx?id=118> (en anglais)
- <sup>5</sup> UN Relief and Works Agency for Palestine Refugees, « Gaza Strip emergency », <http://www.unrwa.org/etemplate.php?id=659> (en anglais)
- <sup>6</sup> Paltrade, « Gaza Crossings Presentation », septembre 2011.
- <sup>7</sup> Bureau du Haut Commissariat de l'ONU aux Droits de l'Homme (2012), « Update. The Access Restricted Areas in the Gaza Strip. January- December 2011 », <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/ARA%20Update%202011.pdf> (en anglais). Les données pour 2012 sont en cours de vérification, contacter UN OCHA ou UN OHCHR pour plus d'information.
- <sup>8</sup> Gisha (2012) « 10 facts about the connection between the Gaza Strip, the West Bank and Israel », novembre 2012, <http://www.gazagateway.org/2012/11/10-facts-about-the-connection-between-the-gaza-strip-the-west-bank-and-israel/>. UN OCHA a déclaré en septembre 2000 que près de 24 057 travailleurs journaliers entraient en Israël chaque jour, UN OCHA (2005) « The Gaza Strip: Access Report », <http://domino.un.org/unispal.nsf/0/73d80b9e47740d79852570a400651cc1?OpenDocument> (en anglais)
- <sup>9</sup> Oxfam (2012) « Territoire Palestinien Occupé », <http://www.oxfam.org/fr/territoire-palestinien-occupe>
- <sup>10</sup> Pour les rapports inter organisations voir par exemple « Des espoirs réduits à néant: Prolongement du blocus de Gaza », Oxfam et al (2010) : [http://www.oxfamfrance.org/IMG/pdf/OPT\\_Gaza-paper\\_Des-espoirs-reduits-a-neant\\_2010-11-30\\_FR.pdf](http://www.oxfamfrance.org/IMG/pdf/OPT_Gaza-paper_Des-espoirs-reduits-a-neant_2010-11-30_FR.pdf)
- <sup>11</sup> BBC News (2009) « Gaza crisis: key maps and timeline », [http://news.bbc.co.uk/2/hi/middle\\_east/5122404.stm](http://news.bbc.co.uk/2/hi/middle_east/5122404.stm)
- <sup>12</sup> Gisha, « What is the Separation Policy? » juin 2012, sur : <http://www.gisha.org/UserFiles/File/publications/Bidul/bidul-infosheet-ENG.pdf> (en anglais)
- <sup>13</sup> Traduit de l'hébreu par Gisha disponible sur : [http://www.gisha.org/item.asp?lang\\_id=en&p\\_id=1519](http://www.gisha.org/item.asp?lang_id=en&p_id=1519). Original at: <http://www.nrg.co.il/online/1/ART2/301/076.html?hp=1&cat=479&loc=8> (en anglais)
- <sup>14</sup> Informations transmises par UN OCHA le 29 novembre 2012.
- <sup>15</sup> Le terme « fermeture » (« closure » en anglais) est utilisé pour qualifier les restrictions d'accès par le sol, la mer et l'air, comme indiqué par le CICR : <http://www.icrc.org/eng/resources/documents/update/palestine-update-140610.htm>. (en anglais)
- Ce terme est aussi utilisé au même titre que « blocus » (« blockade » en anglais). Les organisations travaillant sur les questions de droit préfèrent utiliser le terme « fermeture », dans la mesure où le « blocus » fait référence à un blocus naval dans le DIH.
- <sup>16</sup> Cela représente environ 4 100 camions, alors que 4 700 camions transitent par Kerem Shalom, selon Gisha, Gisha (2012) : « The ceasefire: An opportunity to sever the link between hostilities and civilian movement and access ». [http://www.gisha.org/UserFiles/File/publications/Ceasefire\\_opportunities/Ceasefire\\_opportunities\\_eng.pdf](http://www.gisha.org/UserFiles/File/publications/Ceasefire_opportunities/Ceasefire_opportunities_eng.pdf) (en anglais)
- <sup>17</sup> Al Jazeera (2012) « Israel eases some Gaza border restrictions », <http://www.aljazeera.com/news/middleeast/2012/11/20121124151832736999.html>
- <sup>18</sup> Pour les déclarations, voir : C. Migdalovitz (2010) « Israel's Blockade of Gaza, the Mavi Marmara Incident, and Its Aftermath » Congressional Research Service Report for Congress, <http://www.fas.org/sgp/crs/mideast/R41275.pdf> (en anglais); J. Tobin (2012) « Question for Short Debate on 8 February: Blockade of Gaza », House of Lords Library Note,

- <http://www.parliament.uk/briefing-papers/LLN-2012-002> (en anglais); CICR (2010) « An End to the Gaza Closure », <http://www.icrc.org/eng/resources/documents/film/palestine-video-140610.htm> (en anglais); UN News (2009) « Significant prima facie evidence of serious rights abuses in Gaza », <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=31768&Cr=palestin&Cr1#.ULySxWdEtAA> (en anglais).
- <sup>19</sup> Résolution 1860 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, 8 janvier 2009.  
[http://www.un.org/french/documents/view\\_doc.asp?symbol=S/RES/1860%20%282009%29](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1860%20%282009%29)
- <sup>20</sup> Voir l'explication complète de « passage sûr » tel qu'il est stipulé dans l'article X, annexe 1 des accords d'Oslo, sur : <http://www.mideastweb.org/intanx1.htm> (en anglais)
- <sup>21</sup> Les détails de l'accord sur les déplacements et l'accès de 2005 sont disponibles sur : <http://www.eubam-rafah.eu/files/Agreement%20on%20Movement%20and%20Access.pdf> (en anglais)
- <sup>22</sup> Les détails de l'élaboration technique sont disponibles sur : <http://siteresources.worldbank.org/INTWESTBANKGAZA/Resources/AgreementMovementAccess.pdf> (en anglais)
- <sup>23</sup> La Banque Mondiale a critiqué la manière avec laquelle le gouvernement israélien a géré les points de passage, déclarant que : « Le gouvernement d'Israël a cité des raisons de sécurité comme la cause des fermetures fréquentes. Sans contester cette affirmation, beaucoup des insuffisances de Karni découlent d'une mauvaise gestion lorsque ce point de passage est ouvert. Les cellules et les scanners ne sont pas utilisés de manière efficace, les heures d'ouverture sont inconstantes et imprévisibles, et le volume des exportations est faible lorsque la structure est ouverte ». (traduction non officielle), World Bank Technical Team Report, « An update on Palestinian movement, access and trade in the West Bank and Gaza », 15 août 2006.  
<http://siteresources.worldbank.org/INTWESTBANKGAZA/Resources/M&ASummary+Main+MapAugust31.pdf> (en anglais)
- <sup>24</sup> USAID (2011) « Palestinian Integrated Trade Arrangement: Project Profile, Fact Sheet », <http://transition.usaid.gov/wbg/misc/ECO/PEO%20PITA%20fact%20sheet.pdf> (en anglais)
- <sup>25</sup> Gisha (2012) Op. Cit.
- <sup>26</sup> AMA Technical Elaboration, disponible sur : <http://siteresources.worldbank.org/INTWESTBANKGAZA/Resources/AgreementMovementAccess.pdf> (en anglais)
- <sup>27</sup> Oxfam et al (2010) Op. Cit.
- <sup>28</sup> OCHA a également déclaré en 2006 que « les autorités israéliennes empêchent l'ouverture du point de passage en empêchant EUBAM d'accéder à Rafah via Kerem Shalom », UN OCHA (2006), « Agreement on Movement and Access: One Year On », [http://www.ochaopt.org/documents/AMA\\_One\\_Year\\_On\\_Nov06\\_final.pdf](http://www.ochaopt.org/documents/AMA_One_Year_On_Nov06_final.pdf) (en anglais)
- <sup>29</sup> Faisant référence au Point 6 de la résolution 1860 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, voir : <http://unispal.un.org/UNISPAL.NSF/0/96514396E8389A2C852575390051D574> (en anglais)

© Oxfam International décembre 2012

Ce document a été rédigé par Martin Hartberg. Oxfam remercie Lara El Jazairi, Richard Stanforth, Nate McCray, Lisa Monaghan, Willow Heske, Ghada Snunu and Jon Mazliah pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : [policyandpractice@oxfam.org.uk](mailto:policyandpractice@oxfam.org.uk).

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-235-6 en décembre, 2012.

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

## OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans 94 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté.

Oxfam Amérique ([www.oxfamamerica.org](http://www.oxfamamerica.org))  
Oxfam Australie ([www.oxfam.org.au](http://www.oxfam.org.au))  
Oxfam-en-Belgique ([www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be))  
Oxfam Canada ([www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca))  
Oxfam France ([www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org))  
Oxfam Allemagne ([www.oxfam.de](http://www.oxfam.de))  
Oxfam Grande-Bretagne ([www.oxfam.org.uk](http://www.oxfam.org.uk))  
Oxfam Hong Kong ([www.oxfam.org.hk](http://www.oxfam.org.hk))  
Oxfam Inde ([www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org))  
Intermon Oxfam Espagne ([www.intermonoxfam.org](http://www.intermonoxfam.org))  
Oxfam Irlande ([www.oxfamireland.org](http://www.oxfamireland.org))  
Oxfam Italie ([www.oxfamitalia.org](http://www.oxfamitalia.org))  
Oxfam Japon ([www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp))  
Oxfam Mexique ([www.oxfamexico.org](http://www.oxfamexico.org))  
Oxfam Nouvelle-Zélande ([www.oxfam.org.nz](http://www.oxfam.org.nz))  
Novib Oxfam Pays-Bas ([www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl))  
Oxfam Québec ([www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca))

Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org). Courriel : [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)